

MiddleNext se dote d'un nouveau président

20/06/2018 - 17:45



L'association chargée de promouvoir et défendre les PME-ETI vient d'élire Dominique Ceolin pour un mandat de quatre ans. Deux nouvelles administratrices font également leur entrée.

MiddleNext, l'association chargée de représenter et défendre les PME-ETI cotées, vient d'élire un nouveau président en la personne de Dominique Ceolin, patron d'ABC Arbitrage. Le mandat de quatre ans du précédent patron de l'association (Guillaume Robin, président de Thermador) arrivant à expiration, le conseil d'administration validé par l'AG de ce jour a donc choisi un nouveau porte-parole des petites et moyennes entreprises. A noter que le conseil de MiddleNext s'est enrichi de deux nouvelles administratrices : Véronique Bouscayrol et Sophie Rolland Moritz. La première est par ailleurs CFO de Boiron et la seconde CFO d'Esker.

« L'Assemblée a entendu le rapport moral du Président sortant, Guillaume Robin, qui a rappelé que la pression réglementaire sur les valeurs moyennes n'a jamais été aussi forte malgré une année 2017 pleine de rebondissements politiques et porteuse de multiples réformes. Une des conséquences dommageables est la perte nette de 26 sociétés cotées et un nombre d'IPO ridiculement bas », note l'association dans son compte-rendu de l'assemblée.

Né en 1967 à La Rochelle, Dominique Ceolin est diplômé d'un DEA de mathématique et d'informatique de l'université de Poitiers. Diplômé de l'Institut de statistiques de l'université de Paris, son stage se déroule au sein de l'ancienne charge d'agent de change Massonau Fontenay Kervern. Il y rencontre alors Grégoire Bouguereau. Cette rencontre les poussera l'année suivante en 1995 à créer ABC Arbitrage, le spécialiste de l'arbitrage en France. En 2001, il prend les commandes du groupe et l'introduit en 2003 sur le marché boursier français. ABC Arbitrage est aujourd'hui reconnu comme un spécialiste des stratégies d'arbitrage en Europe, mais aussi aux Etats-Unis.

La directrice générale de Middlednext, Caroline Weber, est plus que jamais à la manoeuvre pour limiter l'impact des nouvelles réglementations sur l'organisation des PME-ETI.